

Marne Béton

20 rue Voie Chanteraine
51520 Recy

Tel : 03 26 65 18 00
Fax : 03 26 64 63 94
Email : supportclient@marnebeton.fr
Web : www.marnebeton.fr

Commune Neuville-en-Argonne

55120 Neuville-en-Argonne

COMMUNE NEUVILLY EN ARGONNE

ENTREE DU VILLAGE
AIRE DE JEUX

le 30/04/2026

Chantier : COMMUNE NEUVILLY EN ARGONNE

REF :

Projet :

Date validité : 31/08/2026

Participation aux taxes environnementales : 1.50 €/m3

Fourniture - Transport - Services	Qté	U	PRIX HT	TOTAL HT	TVA
C25/30 XF1 SF1 Dm10 CEM2 350	10	M3	149.00	1,490.00	20 %
P.CURE	10	LITRE	5.00	50.00	20 %
Transport incomplet	2		25.00	50.00	20 %
CONTRIB ENVIRON	10	UN	1.50	15.00	20 %
HAUSSE ENERGIE	10	UN	4.00	40.00	20 %
TAXE CARBONE	10	UN	1.50	15.00	20 %
ECO-PARTICIPATION	10	UN	1.68	16.80	20 %
Mode de règlement : VB AVANT LIVRAISON			Total HT :	1,676.80 €	
Banque : Société Générale			Total TVA :	335.36 €	
IBAN : FR76 3000 3036 2400 0200 0456 420 / BIC : SOGEFRPP			Total TTC :	2,012.16 €	

- Plus value pour Toupie inférieure à 6 m3 : +25€/m3.

- Application du taux de T.V.A. en vigueur lors de la facturation.

- Toute commande de pompe à béton doit faire l'objet d'une confirmation définissant le matériel et la prestation, 48h avant la date du coulage par fax 03 26 64 63 94 ou e-mail supportclient@marnebeton.fr.

- La quantité de commande de béton est spécifiée sur le devis. Aucune demande de quantité supplémentaire ne sera délivrée le jour du chargement.

- Si une quantité supplémentaire est nécessaire, un paiement immédiat sera demandé avant chargement.

BON POUR ACCORD

DATE ET SIGNATURE